

Réunion du 28 février 2009 Comité Directeur restreint¹ Pavillon Joséphine - STRASBOURG

<u>Présents</u>: Thomas ANTH, Léo BARKATE, Raymond ERTLE ,Jean-Pierre GOEHNER, Véronique GOEHNER, Michelle JACQUEMARD, Annick KERNEL, René KOBLER, Eric LAEMMEL, Katy LAMBINET, Michel LAMBINET, Alain LAUMONIER, Laurent MARCOUX, Fabienne SAVOYE, Bernard SCHITTLY, Josiane SPIHLMANN, Marie-Hélène THOMASSIN et Claude ZION.

Absents excusés: Christian BERGMANN et Marc GUTH.

La séance est ouverte à 14h00

ordre			
orare	uu	Jour	•

- 1. Profession de foi du Président.
- 2. Approbation du compte-rendu de notre première réunion.
- 3. Différents points statutaires.
 - 3.1. Composition du bureau
 - 3.2. Election du bureau.
 - 3.3. Changement de l'adresse du siège
- 4. Chantiers
 - 4.1. Statuts
 - 4.2. Trésorerie.
 - 4.3. Listes, fichiers et trombinoscope du comité
 - 4.4. Listes, fichiers des clubs.
 - 4.5. CNDS
 - 4.6. Commissions.
 - 4.7. Calendrier des réunions
 - 4.8. Tâches
 - 4.9. Procédures
- 5. Divers
 - collégialité des décisions
 - SCA
- Promotion de la plongée
- Médailles

CODEP 67 - Comité Directeur 28 février 2009 1 / 7

¹ comité restreint : dans la mesure où, statutairement, les Présidents de Commissions, les membres honoraires et les membres du conseil de sages assistent aux réunions du Comité Directeur; et que nous avons tout naturellement besoin d'une première réunion avant les recevoir.

1. Profession de foi du Président.

Profession de foi.

Fonctionnement selon les statuts, 3 réunions de comité par an, avec assez de place pour les sujets divers proposés par les membres du comité.

Réunions de bureau pour les affaires urgentes.

Essai de trouver un lieu pour les AG du département, sans contraintes horaires, pour permettre après l'AG formelle un échange convivial entre présidents de club. Essai de petite restauration et boisson après l'AG. Traiter avec équité les demandes de subvention.

Charger un responsable de l'aide à la création de club, malgré la situation souvent conflictuelle qui les fait naître. Adhésion à Alsace nature, pour renforcer notre crédibilité auprès des pouvoirs publics et des élus.

Chantiers à mettre en route :

1° - État des lieux du département : nombre de clubs, répartition géographique, effectifs. Besoins en cadre selon les clubs.

Activités autres : enfant, tech, autres commissions ... Nombres de piscine et utilisation des piscines. Plans d'eau, cours d'eau et utilisation.

Situer le tout sur une carte du département.

Désirs des clubs.

2° - Accès aux gravières.

A - Servir de relais à la région et fournir des négociateurs pour réguler l'accès aux gravières allemandes, voire françaises.

B - Chercher des sites ouverts à tous, avec les propriétaires de gravières et la DRIRE.

3° - Piscines :

Accès et amélioration des possibilités de créneaux piscine.

4 ° Divers ·

Colloque de formation ouvert pour tous, 1 x / an.

Autres activités de « recyclage » des moniteurs à la demande.

Proposition de mise en place d'un module UC 4 du CD 67 pour les E 2.

Contact gendarmerie fluviale pour adapter les contrôles et discuter de la réglementation.

Activités à poursuivre :

Selon les besoins des commissions.

+ Initiateurs

Niveau 4 : cours théoriques. La pratique est proposée à Niolon en CTR Est.

MF 1 : WE de formation et soirées.

2. Approbation du compte-rendu de notre première réunion.

Le compte –rendu de la réunion du 28 janvier au cours de l'Assemblée Générale est approuvé par l'ensemble des membres.

3. Différents points statutaires.

3.1. Composition du bureau

Nous ajustons le bureau annoncé lors de cette première réunion.

Représentation féminine

Statuts CODEP 67 Article 5 – Membres du Comité Directeur

[..]

la représentation des femmes au sein dudit Comité sera garantie en leur attribuant un nombre de sièges en proportion du nombre de licenciées éligibles **arrondi à la valeur inférieure.**

Licenciées éligibles, adultes : 638 sur 2152 soit 29,6468 %

- Composition du Comité Directeur :

29,65 % de 20 membres = 5,9 femmes, 5 (!), 6 ?...nous en avons 7

- Composition du Bureau

29,65 % de 7 membres statutaires du bureau = 2,075 nous en avons 2

29,65 % de 8 membres actuels du bureau = 2,375 nous en avons 2 (règle d'arrondi mathématique)

3.2. Election du bureau.

Le comité directeur confirme au scrutin secret et à l'unanimité le bureau suivant:

- Président : Bernard SCHITTLY

- Secrétaire : Michel LAMBINET

- Trésorier :Claude ZION

- Présidente adjointe : . Véronique GOEHNER

- Secrétaire adjoint : ... Katy LAMBINET

- Trésorier adjoint : Marc GUTH

- Vice Président : Thomas ANTH

- Vice Président : Laurent MARCOUX

3.3. Changement de l'adresse du siège

Afin de respecter à la lettre les statuts, en attendant la prochaine Assemblée Générale, l'adresse communiquée au le tribunal sera celle de :

Laurent MARCOUX

24 rue du général De Gaulle

67000 STRASBOURG.

Cependant nous communiquerons sur l'adresse de :

Bernard SCHITTLY

64 rue du Général Rampont

67240 BISCHWILLER

L'année prochaine un changement des statuts permettrait d'associer l'adresse du CODEP 67 à celle de son président.

4. Chantiers

4.1. Statuts

Il est nécessaire qu'une relecture des statuts soit effectuée pour une meilleure lisibilité de ceuxci, notamment lorsque nous devons les communiquer à des acteurs extérieurs.

Un groupe de travail sera mis en place.

4.2. Trésorerie.

4.2.1. Remboursements

Pour une plus grande rapidité des remboursements l'emploi des chèques sera abandonné au profit de virements bancaires via internet.

Cependant cette opération nécessite de la part du trésorier de connaître par avance et de faire enregistrer à la banque le numéro de compte des personnes concernées.

Il convient à chaque commission de fournir les R.I.B. des personnes susceptibles d'être remboursées. De même, pour la clarté des comptes, ces remboursements doivent être validés par les Présidents des commissions.

Concernant la commission technique, Thomas ANTH (responsable secourisme) et Alain LAUMONIER (responsable plongée enfant) seront remboursés directement par le trésorier mais pour une meilleure gestion du budget de la commission technique Laurent MARCOUX demande à être prévenu par mail des dépenses effectuées.

4.2.2. Paiement de la location des salles de la chambre des métiers.

Cette année la facture de la location des salles de la chambre des métiers a augmenté de 300%. Laurent MARCOUX se propose de résoudre ce différent.

4.3. Listes, fichiers et trombinoscope du comité

A la fin de la séance, chacun des membres devra compléter son fichier et sera pris en photo afin de constituer un fichier et un trombinoscope.

4.4. Listes, fichiers des clubs.

Laurent MARCOUX fait remarquer que notre communication est totalement déficiente. Certains Présidents de club ne retransmettent pas toutes les informations, il faudrait donc pouvoir toucher directement tous les cadres, de toutes les commissions.

L'inventaire des clubs, et donc des cadres, qui sera mis en chantier devra permettre d'informer un plus grand nombre de plongeurs. De même, chaque Président de commission devrait faire remonter la liste de ses cadres.

4.5. CNDS

Michel présente la campagne 2009, puisqu'il a assisté à la réunion de Jeunesse et Sport en direction des Ligues et CODEP. Il propose des pistes autour de critères d'éligibilités du dossier.

Il y a les formations de tous nos cadres, la protection sanitaire de nos membres, l'environnement ou le développement durable, la promotion du sport et les manifestations exceptionnelles, autant de choses où nous sommes très investis. Il reste à faire les dossiers pour le 23 mars !

Les idées départementales doivent lui être remontées très vite et ferons l'objet des réunions de bureau.

Nous devons aussi communiquer aux clubs (seuls 4 dossiers l'an passé) qui ont jusqu'au 6 avril pour leur dossier. Le CODEP est ensuite associé au tri ou au choix des dossiers motivés.

4.6. Commissions.

Il faut mettre un coup de projecteur sur tout ce que les commissions savent faire.

4.7. Calendrier des réunions

	Dates et lieux
	Mercredi 18 mars
Réunion du bureau	19h30
	Local de l'ANC de BISCHWILLER
	Mardi 12 mai
	SELESTAT
	avant novembre
	Mardi 7 avril
Réunion du comité et des commissions	19h3O
	Local de l'ACAL.
	Mardi 8 septembre
	19h30
	Local du CAMNS

L'Assemblée Générale devrait se dérouler un samedi après-midi de janvier dans un lieu permettant:

- la réunion de toutes les commissions et de leurs cadres
- les échanges avec les Présidents de club
- l'organisation d'un pot de fin d'AG.

4.8. Tâches

- Inventaire des clubs

Voir profession de foi

- Inventaire du matériel

Raymond ERTLE évoque l'analyseur d'air. Celui-ci tourne dans les différents clubs, cependant il faudrait songer à renouveler les cartouches.

Tout le matériel de secourisme sera entreposé chez Thomas Anth, responsable secourisme. Celui-ci fera un suivi du prêt de matériel et sera la personne ressource en secourisme.

Thomas ANTH tient à préciser que les nouveaux mannequins et défibrillateurs d'entraînement ne seront prêtés qu'aux formateurs PSC1 dans le cadre départemental.

- Aide à la création de club.

Bernard SCHITTLY a traité depuis quelques années des demandes de personnes demandant des conseils afin de créer un club de plongée suite le plus souvent à une scission au sein d'un club. Il serait bon que plusieurs personnes, en toute impartialité, se proposent de traiter de telles demandes. C'est également dans les missions statutaires du CODEP.

- Conseil disciplinaire départemental

Un conseil disciplinaire devrait permette de traiter de problèmes locaux, connus par les membres du comité.

- Gravières

La tâche consiste à découvrir et tester de nouvelles gravières afin de multiplier les sites de plongée.

Il faut devenir un interlocuteur de poids afin d'être écouté par les différentes instances. Pour cela, il faut rassurer, montrer que la plongée n'est pas un sport dangereux mais une pratique contemplative, tout naturellement tournée vers la protection du milieu. Une adhésion à Alsace Nature serait un premier pas public.

- Adhésion à ALSACE-NATURE

Il faut se positionner comme promeneur et amoureux de la nature (voir précédemment).

Michel LAMBINET a pris contact avec l'association et expliqué les spécificités d'un CODEP. Une cotisation "de bienvenue" de 80 € est proposée, proposition acceptée à l'unanimité. Il reste à remplir les formalités, donner nos statuts et expliciter nos buts, et être admis.

- Piscines

Le sujet des piscines fait partie de l'inventaire club.

On devrait pouvoir mutualiser certains créneaux horaires de certaines piscines.

Marie-Hélène THOMASSIN constate que certains club auxquels son club avait prêté des créneaux horaires avaient du mal à respecter les règles établies cependant elle insiste sur le fait que l'entraide entre club est indispensable.

- Allemagne

Il faut réguler l'accès aux gravières allemandes des français et plus particulièrement des français venant des régions voisines de l'Alsace car ils sont trop nombreux, les gravières sont envahies de voitures voir de bus. Auquel cas, nous risquerions une interdiction définitive d'accéder à ces gravières. Il faut dialoguer avec les allemands, mais c'est un problème à gérer principalement au niveau régional, nous attendons le prochain Comité Directeur Régional.

- Gendarmerie

Suite à l'échange à Tomblaine entre le Comité EST et la brigade fluviale d'Alsace, Christian BERGMANN a pris contact avec la gendarmerie fluviale afin d'échanger sur nos pratiques et essayer d'obtenir de l'aide pour la régulation ou le contrôle des accès à nos gravières, des plongeurs pirates qui nous font beaucoup de tort en terme d'image, et auprès des propriétaires.

- DRIRE

Affaire à suivre.

- Comptes-rendus

Les comptes-rendus seront mis en ligne sur le site du département, ils seront protégés par un mot de passe pendant 15 jours pendant lesquels les membres du comité sont appelés à réagir. A l'issu de ce délais les comptes-rendus seront rendus publiques.

- Calendrier

Afin de mieux communiquer, un calendrier est disponible sur le site du département, tout un chacun peut faire remonter des informations à l'adresse suivante:

calendrier@ffessm67.fr

4.9. Procédures

Serveurs de fichiers (ressources du Comité et échange de gros fichiers) et accès des membres au site des comptes rendus. Michel explique et fournira une notice.

5. Divers

- Collégialité des décisions

Léo souhaitait aborder ce point, mais il a été appelé par ses obligations de la Fête de l'Image. Nous renvoyons ce point à la prochaine réunion, Michel précise néanmoins que pour lui, la réunion d'aujourd'hui et sa forme doivent apporter des réponses à ce point. Bernard s'en est entretenu avec lui après la réunion, Léo souhaite que les décisions soient prises ensemble, comme cela s'est passé lors de cette réunion de comité.

- SCA

Raymond ERTLE fait remarquer que les SCA ne sont pas présentes sur les sites départementaux ou régionaux.

Michel LAMBINET acquiesce d'autant que leurs statuts confirment leur représentation.

- Promotion de la plongée

Eric LAEMMEL et Raymond ERTLE mettent en évidence une baisse sensible du nombre de licenciés en France. Il serait bon de promouvoir de façon générale notre activité en participant à différentes manifestations comme la Foire Européenne en temps que CODEP, plus que par les clubs. Un groupe de travail est alors créé.

- Médailles

René KOBLER soulève le problème des médailles trop peu nombreuses à son goût par rapport à l'engagement constaté. Il faut expliquer le sens de ces médailles, la reconnaissance des engagements de nos membres, et donner plus de valeurs à leur distribution.

Un groupe de travail est alors mis en place.

Groupes de travail		
Tâche	Membres	
Inventaire des clubs	Alain LAUMONIER	
	Véronique GOEHNER	
	Jean-Pierre GOEHNER	
	Michelle JACQUEMARD	
	Michel LAMBINET	
	Katy LAMBINET	
Inventaire du matériel	René KOBLER	
	Thomas ANTH	
Aide à la création de club	Alain LAUMONIER	
	Fabienne SAVOYE	
	Michel LAMBINET	
Conseil disciplinaire départemental	Véronique GOEHNER	
	Marie-Hélène THOMASSIN	
	Laurent MACOUX	
Gravières	Thomas ANTH	
	Eric LAEMMEL	
	Bernard SCHITTLY	
	Christophe SCHILT (invité)	
Gendarmerie	Marie-Thérèse THOMASSIN	
	Christian BERGMANN	

Subventions	Annick KERNEL
	Claude ZION
	Michel LAMBINET
	Marc GUTH
	Christian BERGMANN
Promotion de la plongée	Annick KERNEL
	Raymond ERTLE
	Eric LAEMMEL
Médailles	René KOBLER
	Marie-Hélène THOMASSIN
	Josiane SPIHLMANN
	Michel LAMBINET

Clôture de la séance

Eric LAEMMEL demande au Président Bernard SCHITTLY de préciser quelles seront ses priorités.

Sur les bases saines et solides héritées du CODEP, ce sera avant tout :

- poursuite des actions existantes
- l'inventaire des clubs
- l'accès aux gravières

répond Bernard SCHITTLY.

La séance est levée à 16h30.

Katy KAMBINET secrétaire adjoint

Bernard SCHITTLY président

Michel LAMBINET secrétaire